



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES  
DELIBERATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024**

Le Conseil d'administration s'est réuni le premier du mois d'octobre deux mil vingt-quatre à 19 heures.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : Mme HARAN Corinne, M. MAISTERRENA Didier, Mme FAVRE Nathalie, Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme Marie-Christine CAZAUX, Mme THOMAS Nélize, membres élus.

: M. AGUERRE Roger, Mme ALDASORO Sylvie, Mme OURKHIA Annette, membres nommés.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

M. SAMARAN Max

Mme SALABERRY PICOT Victoire

Mme HIRIBARREN Marie donne pouvoir à Monsieur Philippe ECHEVERRIA

Mme MEILLEURAT Martine

Mme GRACIET Danièle

Mme DUCOURNAU Marcelle

---

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : 27 septembre 2024

Nombre de membres présents : 11

Date d'affichage : 27 septembre 2024

Nombre de membres ayant pris part au vote : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention :

---

**Délibération n° 2024/32**

**Service EHPAD : modification du contrat de séjour**

Mme HARAN Corinne rejoint le Conseil d'administration.

M. Le Président explique au Conseil d'Administration que l'évaluation de la Haute Autorité de Santé menée les 24 et 25 juin 2024 a démontré qu'une annexe au contrat de séjour devait être signée par le résident ou par ses représentants lors de l'admission dans le secteur protégé.

Le Conseil d'administration, ouï l'exposé de M. le Président :

**AUTORISE** Monsieur le Président à modifier et à signer l'annexe du contrat de séjour.

**AUTORISE** Monsieur le Président à réaliser les opérations administratives correspondantes

Adopté à l'unanimité.

Le Président

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
MAIRIE  
64200 ARCAN GUES



Philippe ECHEVERRIA

Le secrétaire de séance,



Didier MAISTERRENA